

## **Traduction et collections de manuscrits orientaux en France, XVIe-XIXe s.** **Autour de la Bibliothèque du roi.**

*Annie Berthier*  
*BnF*

Le Département des manuscrits de la BnF abrite actuellement une soixantaine de fonds de manuscrits en plus de quatre-vingts langues orientales dont le noyau remonte au début du XVIe siècle ; ces collections, conjointement à celles réunies depuis plusieurs siècles dans nombre de villes européennes, ont joué dans la genèse et l'épanouissement des études orientales un rôle capital : en effet, c'est en partie grâce à cette masse de livres, objets très tôt d'une véritable politique d'acquisition et de traduction, et à la naissance ensuite des diverses sociétés asiatiques à travers le monde, que s'est peu à peu construit l'orientalisme scientifique.

Aux XVIe et XVIIe siècles, les mentalités ne sont pas comme aujourd'hui pliées à la rigueur et dépendantes de la précision ; pourtant, à cette époque charnière, certains scrutent les étoiles et interrogent l'univers avec des outils nouveaux, d'autres s'acharnent à observer et à décrire la configuration des constellations humaines à la surface de la planète, que l'on tente par ailleurs de mesurer et de sonder ; c'est dans l'ombre de Galilée, de Pascal et de Descartes, dans celle de l'invention du télescope, de la machine à calculer, du microscope, du chronomètre, que se développent les études orientales. C'est dans ce contexte que s'inscrit en France la collecte de livres orientaux pour la Bibliothèque du roi ; après la recherche de manuscrits grecs et latins au Levant, elle s'élargit lentement aux diverses cultures du monde. Initiées dès le XVIe siècle par des savants isolés, les acquisitions de livres pour une connaissance à la source des littératures orientales débutent officiellement en France au début du XVIIe siècle ; vers 1612, De Thou, garde de la Bibliothèque du roi, sollicite Harlay de Sancy, ambassadeur à Constantinople, de lui envoyer des livres ; Richelieu, de son côté, désireux d'étendre l'influence française en Orient en encourageant notamment les études orientales, enrichit sa bibliothèque pour "servir d'aliment aux savants" ; en 1644, Mazarin sollicite Jean de La Haye, ambassadeur de France à Constantinople, de lui adresser des livres pour lesquels il a une passion, "des orientaux, grecs, arabes, manuscrits et autres ... Je fortifie, dit-il, autant que je puis de tous côtés la bibliothèque que j'ay commencé, et je désire laisser au public ce monument des bonnes lettres, le plus complet qu'il me sera possible." (Omont H., 1902, p. 3.)

Cette collecte d'ouvrages au Levant et un peu plus tard en Extrême-orient, par l'intermédiaire de chargés de mission ou le recours à des résidents, s'impose en France à partir de Colbert qui adresse en 1672 à tous les consuls en poste une circulaire leur demandant d'envoyer des livres pour sa propre bibliothèque. Pierre de Carcavy, garde de la Bibliothèque, donnait dès 1667 à monsieur de Monceaux... "présent au Levant" des instructions pour "rechercher ... avec le plus de soin qu'il pourra, de bons manuscrits anciens en grec, en arabe, en persan et autres langues orientales ... et de les vouloir achepter [*sic*] pour le Roi." Pour la bibliothèque du roi, se succèdent en 1667-1675, les missions de Monceaux et Laisné, le voyage de Vaillant ; en 1671-1675, le voyage de Vansleb en Egypte, en Asie mineure et à Constantinople ; en 1670-1689, les voyages d'Antoine Galland à la suite du marquis de Nointel, ambassadeur à Constantinople. Les vues de Colbert sont développées dans

l'avertissement au *Catalogue des histoires de Hadgi Khalifa*, traduction abrégée du grand dictionnaire bibliographique du savant turc Hadji Khalifa (1609-1657) qui recense plusieurs milliers de titres d'ouvrages arabes, persans et turcs, réalisée par Antoine Galland lors de son voyage en Turquie de 1682 et envoyée à Colbert " afin qu'avant toute chose il pust estre bien informé du nombre et de la qualité de ces manuscrits et prescrire ensuite plus facilement ce que l'on en devoit choisir ou laisser ... Jusques à présent, on n'avoit eu que quelques indices de la grande quantité des livres [orientaux]... Il estoit necessaire qu'on eust un catalogue general ...". François Pétis de la Croix, secrétaire-interprète du roi pour les langues orientales, achève en 1705 la traduction complète de l'ouvrage turc, édité ensuite par Fluegel en 1835-1858. Auparavant, la qualité des achats était aléatoire ; en 1673, les recommandations au sieur Borie, chargé par le marquis de Nointel ambassadeur à Constantinople de la récolte d'ouvrages, indiquent : "les manuscrits estant de difficile discussion tant des langues que de l'histoire, le bon marché seulement obligera le Sr Borie de s'en charger, afin que dans le grand nombre, il s'en puisse trouver qui récompense l'inutilité des autres". En 1687, les instructions de Melchisédech Thévenot à Girardin, ambassadeur à Constantinople, concernent l'achat de livres orientaux, avec une longue liste d'auteurs et de titres (1). En 1748, Armain à Constantinople recherchant des manuscrits pour la bibliothèque du roi pourra écrire à Bignon : " j'éviterai, Monsieur, de tomber dans l'inconvénient dans lequel on est tombé [autrefois] qui est d'avoir introduit faute de connaissance beaucoup de mauvais et inutiles livres dans la bibliothèque du Roy" (Omont H., 1902, p. 754.)

A côté d'Alep et d'Alexandrie, Constantinople joue un rôle très important pour l'acquisition de manuscrits. Au XVII<sup>e</sup> siècle, la ville regorgeait de livres à vendre ainsi que l'indiquent plusieurs témoignages de voyageurs comme Galland. L'ambassadeur marocain Abû-l-Hasan 'Alî b. Muhammad al-Tamghrûti passant en 1589-1590 dans la ville s'écriait déjà : "il y a des livres ... en quantité énorme. Les bibliothèques et les marchés en débordent. Il y arrive des livres de tous les pays du monde..." (Hitzel F., 1999, p. 20.) En fait, la question des modes d'acquisitions est posée dès le début de la quête et l'attention constamment attirée sur l'utilité de se procurer, à défaut d'originaux, des copies pour la bibliothèque du roi. La recherche est étendue à l'Extrême-Orient, notamment à la Chine, grâce aux Jésuites qui y résident.

A l'origine, les manuscrits rapportés en nombre relativement modeste faisaient, lors de leur arrivée à la Bibliothèque, l'objet d'un inventaire bref. Le doute où l'on était parfois de leur contenu occasionna de nombreuses erreurs d'identification. C'est l'une des raisons pour lesquelles, au cours du temps, il est demandé aux chargés de mission de rapporter si possible avec le manuscrit une traduction française, mais cet ordre difficilement applicable resta peu suivi. En revanche, dès le XVII<sup>e</sup> siècle, l'apparition de vocabulaires, de grammaires et de dictionnaires suit de près la naissance des collections orientales ; tous vont au cours du temps se spécialiser et tendre vers de plus en plus de précision. Le premier catalogue imprimé de la bibliothèque du roi, publié en 1739, fera état de 7000 volumes orientaux, livres chinois en majorité, puis arabes, persans, turcs, hébreux, indiens, arméniens et enfin syriaques, coptes, samaritains et éthiopiens, soit près de 5% du total réuni à l'époque dans l'établissement, imprimés et manuscrits confondus.

Par une lettre du 11 octobre 1730, le ministre Maurepas notifiera à Villeneuve, ambassadeur à Constantinople, son désir d'obliger les drogman en poste en Egypte, en Syrie et autres Echelles "traduire des manuscrits dont il peut estre utile d'avoir la traduction en françois ... Il seroit utile en effet, d'avoir la traduction de bons manuscrits orientaux (2), cela contribueroit à enrichir la Bibliothèque du roy". (Dussaud R., 1946, p.17). Villeneuve répondra : "tout ce que j'ay peu [sic] faire, ç'a esté d'y faire occuper nos Jeunes de langues qui sont dans le collège

des capucins" à Constantinople. C'est de cette initiative que naquit le "Fonds des traductions" de la Bibliothèque du roi.

Depuis la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, les manuscrits orientaux s'accumulent dans la Bibliothèque du roi ; la communication entre les différentes parties du monde s'intensifie, les nouvelles exigences des relations internationales nécessitent l'usage de nouveaux moyens diplomatiques et culturels, ainsi qu'un personnel nouveau et mieux formé. Dans ce contexte de nécessités politiques, diplomatiques, économiques et culturelles nouvelles, le contact avec les langues étrangères évolue. Ce phénomène n'est pas sans influencer la collecte des textes, leur classement et leur utilisation. En 1704, pendant que paraît le premier tome de la traduction des Mille et une nuits, engouement pour un certain exotisme, les manuscrits orientaux continuent de s'entasser dans les armoires et sur les étagères de la bibliothèque du roi ; ils seront répertoriés dans le premier volume du *Catalogus codicum manuscriptorum bibliothecae regiae*, premier catalogue imprimé de la Bibliothèque du roi paru en 1739.

La tendance au cours des temps étant de connaître ou de faire connaître les textes le plus directement possible, la typographie en caractères orientaux joue un rôle essentiel. On connaît l'aventure de l'impression des Bibles polyglottes, notamment celle de Le Jay achevée en 1645. Savary de Brèves, ambassadeur de France à Constantinople de 1591 à 1605, puis à Rome, mûrit le projet de fonder à Paris une école des langues orientales avec une bibliothèque et une imprimerie spécialisée. Il introduit en France la première imprimerie en caractères arabes mobiles, fait venir de Rome Etienne Paulin et les deux maronites, Sionite et Hesronite, grâce à qui est publiée en 1616 la *Grammatica arabica maronitarum*. Mais, pour les catalogues, l'emploi des caractères originaux pour la rédaction des éléments de la notice descriptive, ne va pas de soi et est intéressant à observer ; du temps où les catalogues sont encore manuscrits, il est possible de trouver des notices employant une écriture non latine, pour la mention du titre surtout, alors qu'avec l'apparition de l'imprimerie, le manque de caractères oblige à une translittération très approximative ; le souci de la précision ne s'imposera qu'avec Volney, le problème n'étant résolu officiellement que par la création des caractères du Roi.

C'est dans ce contexte qu'apparaîtront, vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et tout au long du XIX<sup>e</sup>, des programmes de catalogages et d'inventaires de documents en tous genres, ainsi que des programmes de traductions et d'échanges de livres qui se révéleront de plus en plus exhaustifs et de plus en plus précis.

Dans le cas de l'Inde, si les premières traductions d'œuvres indiennes en Europe remontent aux années 1650, la connaissance de ce pays ne passait pas encore aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, par la littérature. L'ouvrage du Hollandais Rogerius publié en 1651 à Amsterdam (*Open deure tot het verbogen Heydendom*) est l'un des premiers à donner une traduction des *Cent proverbes* de Bhartrhari, auteur indien du VII<sup>e</sup> siècle (après une version portugaise), mais la curiosité se porte alors beaucoup plus sur les mœurs et coutumes présentés que sur le texte lui-même. Ce fut d'abord par l'intermédiaire de traductions persanes que l'on eut accès aux textes indiens. Il faudra attendre la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, pour voir l'Europe affirmer un intérêt direct pour les langues de l'Inde, notamment pour le sanscrit et sa richesse littéraire. Les travaux d'Anquetil-Duperron en France et de William Jones en Angleterre se révéleront tout à fait remarquables à cet égard ; plus tard, grâce à des savants comme Colebrooke, Charles Wilkins, Chézy ou Franz Bopp, Ph.-E. Foucaux, A. Bergaigne, on aura enfin accès aux textes dans leurs langues originales.

Depuis des siècles, l'Europe est travaillée par une sorte d'ardeur inquiète qui la pousse à explorer le monde au-delà des frontières ; ce mouvement est matérialisé par les travaux d'observation, de classification et d'élaboration de méthodes de gestion de stocks d'information, mouvement largement initié sous le règne de Louis XIV et dont la politique d'acquisition pour la Bibliothèque du roi d'œuvres en langues étrangères, doublée d'une politique de traduction, fait partie. Dans ce contexte, l'esprit scientifique remplace peu à peu la compilation, l'artisan se mue en spécialiste, la curiosité de voir "ce qui ne tombe pas sous nos sens" s'intensifie ; des expériences faites en laboratoire viennent vérifier ou réfuter une idée. Il en va de même pour les études orientales et le désir de traduire ; on voit se multiplier les outils tels que vocabulaires portatifs, dictionnaires, grammaires, notamment pour avoir accès aux textes accumulés dans la Bibliothèque du roi, et qui deviennent des instruments scientifiques.

## NOTES

(1) En priorité, des "livres très anciens de trois sectes dont il est parlé dans l'Alcoran ; j'entens les livres sacrés des Adorateurs du feu, qu'ils appellent Atesh perest, ceux des Sabiés ou caldéens et enfin ceux des Bramenes... [Ils] méritent qu'on fasse la dépense de les faire copier si on ne peut les avoir autrement... Après ces livres... il faudroit faire chercher des tables astronomiques faites par un Eben Jonnes..., la géographie d'Abulféda à cause qu'elle se doit imprimer ici, le traité d'Héron..., l'histoire des animaux d'Iben al Demiry et tout ce que l'on pourra tirer pour l'histoire naturelle, le trésor de géographie de Jacouti et en général tous les autres livres qui se pourront rencontrer de géographie, tous les historiens du royaume de Maroc, l'histoire universelle de Benacati, les dix tomes de l'histoire de Noweiri, celle d'Eben Athir, l'histoire universelle ... d'Ismael Abulfeda, l'histoire des Tartares, celle de Catay, le Rousnahmé ou voyage à la Chine, toutes les relations de voyages, descriptions de pays..., le Basnamé ou livre de fauconnerie et en général tous les livres d'arts qui apprennent à faire quelque chose, la vie des philosophes et mathématiciens par Iben Cofiti, toutes les traductions qui ont été faites de la langue ... nabat[éenne] en arabe car ce sont toutes traductions de livres très anciens ; ... encore, le Moré Menochim de Rabbi Moises, en arabe, comme il a esté composé par son auteur. Outre les livres cy-dessus, ... ceux en syriaque ou en arabe qui traitent de la théologie positive et qui ont été faits par des Chrétiens, tout ceux qu'on trouvera écrits en caractères samaritains, tout [sic] ce qui se trouvera d'ouvrages des Juifs Caraïtes ; ..., de ces dernières sortes de livres, il s'en trouve fort peu dans les bibliothèques de l'Europe. La diligence de collationner une copie avec l'original est encore plus nécessaire dans les manuscrits orientaux que dans les autres langues. » (Omont H., 1902, p. 257-259.)

(2) Cette formule du "bon manuscrit" reparaît sans cesse. Qu'entend-on par là à cette époque ? Une réponse est donnée en 1729, par le père Souciet : il explique dans une lettre à son frère les trois raisons pour lesquelles un manuscrit est estimable : "1°. S'il contient quelque ouvrage d'un bon auteur, qui n'ait pas encore paru ; 2°. S'il peut servir à suppléer ou à corriger les éditions des bons auteurs, surtout celles qui sont fort défectueuses ; 3°. Enfin, si le caractère en est des plus beaux et peut servir à déchiffrer d'autres vieux livres ; et généralement je suis persuadé que les savants ... portent beaucoup trop loin l'estime des vieilles paperasses" (Omont H., 1902, p. 730). En 1742, Bignon écrit à Blasto, médecin de l'ambassade de France à Constantinople : "La Bibliothèque du roy est si riche en manuscrits de toute espèce qu'il s'agit bien moins aujourd'hui d'en grossir le nombre que de faire un choix judicieux de ceux qu'on pourra faire entrer à l'avenir..." (Omont H., 1902, p. 691).

## Bibliographie

- Simone Balayé, *La Bibliothèque Nationale des origines à 1900*, Genève, 1988.
- Antoine Berman, *La traduction et la lettre ou l'auberge du lointain*, Le Seuil, 1999. (Paru d'abord dans : *Les Tours de Babel, essais sur la traduction*. T.E.R., 1985).

- Annie Berthier, « A l'origine de l'étude de la langue turque en France : liste des grammaires et des dictionnaires manuscrits du fonds turc de la Bibliothèque nationale de Paris », dans : *Mélanges offerts à Louis Bazin, Varia Turcica*, XIX, 1992, p. 77-82.
- *Idem*, « Collections de manuscrits et genèse des études orientales en France », dans : *Revue arabe d'archives, de documentation et d'information*, n°162, mai 1997, p. 9-19.
- *Idem*, « Contribution à l'histoire des fonds de manuscrits orientaux des bibliothèques européennes. Le Fonds turc de la Bibliothèque nationale de Paris », dans : *Manuscrits du moyen-orient. Essais de codicologie et de paléographie. Actes du colloque d'Istanbul, 26-29 mai 1986*, éd. par F. Déroche, Istanbul, Paris, 1989, p.17-22.
- *Idem*, "D'une langue à l'autre. Manuscrits orientaux et traduction (XVIIe-XIXe s.)", dans : *L'histoire et les théories de la traduction. Les actes. Université de Genève, Colloque international...*, Genève, ASTTI/ETI, 1991, p. 175-187.
- *Idem*, « Manuscrits orientaux et connaissance de l'Orient, éléments pour une enquête culturelle », dans : *Moyen-Orient et Océan indien, XVIe-XIXe s.*, 2, 2, 1985, p. 79-108. (Sur l'histoire des collections orientales au Département des manuscrits de la Bibliothèque nationale de France depuis la Bibliothèque du roi).
- *Idem*, « Turquerie ou turcologie ? L'effort de traduction des Jeunes de langues au XVIIIe siècle d'après la collection de manuscrits conservée à la Bibliothèque nationale de France », dans : *Istanbul et les langues orientales. Actes du colloque organisé par l'IFEA et l'INALCO à l'occasion du bicentenaire de l'Ecole des Langues orientales (Istanbul 29-31 mai 1995)*, éd. par F. Hitzel, Paris, p 283-317.
- *Istanbul et les langues orientales. Actes du colloque organisé par l'IFEA et l'INALCO à l'occasion du bicentenaire de l'Ecole des Langues orientales (Istanbul 29-31 mai 1995)*, éd. par F. Hitzel, Paris, p 283-317. (Importante contribution à l'histoire de la traduction en français des œuvres en arabe, persan et turc, dans le contexte des échanges entre la France et la Turquie, du XVIIe au XIXe s.)
- « Livres et lecture dans le monde ottoman », *Revue des Mondes Musulmans et de la Méditerranée, série histoire*, 87/88, 1999, Frédéric Hitzel, dir.
- Henri Omont, *Missions archéologiques françaises en Orient*, 2 vol., 1902. (Historique des principales missions en Orient depuis le XVIIe s. avec notamment les instructions pour rapporter des documents. Indispensable).
- Henri Van Hoof, *Histoire de la traduction en Occident*, Bibliothèque de linguistique, Duculot, 1991. (Ignore les traductions restées manuscrites).
- Université de Genève. Ecole de traduction et d'interprétation. ASTTI. *L'histoire et les théories de la traduction. Les actes*. Colloque international organisé ... en l'honneur de M. le Prof. Louis Truffaut, 3-4 octobre 1996, Genève, ASTTI/Berne et ETI/Genève, 1997. (Contient 20 contributions sur le thème "Éléments pour servir à l'histoire de la traduction", de l'antiquité au XXe s.)

- *Vers l'Orient*, catalogue d'exposition, Bibliothèque Nationale, Paris, 1983. (Sur la naissance des collections orientales en France).